

Communiqué de presse concernant la révision du plan directeur des carrières du Canton de Vaud.

PLAN DIRECTEUR DES CARRIÈRES 2003-2015 (PDCAR2)

Nos députés peuvent-ils accepter cela (alt. 1000 m, long. 1500 m) ?

La plupart des Vaudois ne l'espèrent pas. Pourtant c'est bien ce que propose le Conseil d'Etat avec son PDCar2, au milieu de la vitrine touristique n°1 de notre pays. Le souci de protection de l'environnement et des paysages est clairement exprimé à de nombreuses reprises dans la présentation et les buts de ce PDCar2. Ceci nous autorise à croire que nos députés ne voudrons pas cautionner les possibilités futures d'extension du



saccage des Monts d'Arvel, visible de Lausanne et au-delà. Qu'en penseraient les responsables de la promotion du tourisme de la région et du Canton, la fondation pour la protection du Château de Chillon, et simplement les citoyens ?

Les solutions de remplacement à l'extension des Carrières d'Arvel existent pour assurer l'approvisionnement du Canton en graviers. Alors, ne défigurons pas davantage le panorama du Haut-Léman. Le tourisme dans notre région, que la nature a privilégié, génère plus d'un milliard de Fr. et plus de 10000 postes de travail dans cette partie du Canton; ça c'est d'intérêt national.

Nous croyons au bon sens et à la lucidité de nos députés, à leur responsabilité envers les générations futures à qui on doit transmettre un patrimoine non rongé par la lèpre (i.e., les défrichements). Même si un plan directeur n'est pas forcément contraignant, une fois entériné par le Grand Conseil, le département de M. Mermoud et particulièrement sa division des carrières sauraient immanquablement s'y référer et s'y accrocher pour favoriser cette aberration qui laisse surtout nuisances et inconvénients à la population de la région.

Et voudrait-on compromettre les perspectives d'un développement harmonieux et attractif des zones de Villeneuve, Rennaz, Noville que l'on ne ferait pas mieux que ce PDCar2. Il est donc temps que tous les Vaudois réagissent contre cette monstruosité. Sauvons le paysage du Haut-Léman, comme on a sauvé Lavaux !

Alors réagissez auprès de vos députés et soutenez les actions de SOS-Arvel en adhérant à notre association reconnue d'utilité publique, pour défendre activement ce patrimoine inscrit depuis 1998 à l'inventaire fédéral des sites et paysages à protéger.

SOS-Arvel.

P.-S. L'illustration ci-dessus peut être téléchargée depuis :

[taille: 576 kB] <http://www.sos-arvel.ch/images/PDCar2-impact-haute-resolution.jpg>

[taille: 23 kB] <http://www.sos-arvel.ch/images/PDCar2-impact.jpg>